

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Paris: 35 fr.
Six mois: 18
Trois mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 20 c. Réclames: 30 Faits divers: 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués doivent être remis au Bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Juillet 1881.

Chronique générale.

LE 14 JUILLET A PARIS.

La saturnale du 14 marque bien évidemment un pas considérable vers la dégringolade de la République. Nous en sommes à l'élope grotesque, l'enthousiasme des naifs s'est singulièrement ralenti.

Les places et les rues ont été livrées aux industriels interlopes ordinairement pourchassés par la police et appelés bonneteurs; ils tiennent une sorte de jeu public qui constitue un vol organisé; ces choses-là sont de mise pour la fête de la République.

Les brasseries et les assommoirs débordent sur les trottoirs et jusque sur la chaussée; les servantes au costume tricolore versent à boire au peuple souverain qui hurle la Marseillaise.

La décoration des rues est due surtout aux débitants ravis d'une excellente aubaine, et aux bazars, marchands de drapeaux, marchands de nouveautés et autres intéressés. Dans beaucoup de rues, la tenture civique est fort maigre; beaucoup de fenêtres demeurent closes, et presque tous les magasins ouverts comme les jours ouvriers.

Le commerce de Paris revient visiblement de cet engouement irréfléchi qui l'avait égaré; beaucoup de boutiquiers s'abstiennent de fêter la République ou bien se contentent d'un maigre drapeau.

Dans la foule, les plus ivres portaient des vêtements soi-disant patriotiques: des chapeaux, des habits, des robes, des ombrelles, des jarretières, des bretelles, des bas tricolores. Des hommes et des femmes circulaient, coiffés du bonnet phrygien rouge sang, et semblaient s'inspirer très-fidèlement de l'esprit de leur rôle.

L'impression la plus pénible pour les honnêtes gens, c'était de rencontrer, mêlés

à cette orgie dégoûtante, des soldats, surtout des soldats d'intendance, débraillés, ivres, chantant la Marseillaise, et le plus souvent flanqués de filles perdues qu'on avait lâchées ce jour-là sur Paris, et qui, vêtues de carmagnoles, ivres d'eau-de-vie, échevelées, se déhanchaient et bondissaient, formant, avec leurs souteneurs, d'ignobles quadrilles ordinairement relégués dans des maisons spéciales.

Un grand nombre de ces manifestants se sont empilés dans les salles de spectacle où l'on donnait des représentations gratuites.

Le soir, l'ivresse a redoublé.

Nous avons vu les enfants des écoles laïques, promenés en rang la lanterne à la main, par des maîtres émus plus que de raison; les enfants chantaient la Marseillaise, et leur bataillon se rendait aux bureaux du Petit Parisien et d'autres journaux analogues.

Pendant ce temps, les parents de ces jeunes citoyens se livraient dans tous les carrefours à des danses échevelées organisées par les municipalités; rien de plus hideux que ces bals où les filles de barrière se livraient à leurs exploits, applaudies par les plus singuliers danseurs que l'on puisse imaginer.

Sur un transparent de la place Cléry, une République brandit une torche de l'air le plus féroce; elle est entourée d'aimables accessoires, tels qu'une tête de mort, des armes brisées, des flammes, etc.; les passants frissonnaient en contemplant cette image.

Ces réjouissances et ce personnel de mauvais lieu transportés sur la voie publique avec encouragement de la police ont causé, comme il était inévitable, un grand nombre d'accidents et de violents scandales.

Rue Vavin, en face du n° 29, les pétards ont blessé un jeune boucher qui passait portant un panier sur la tête; il a été gravement atteint à la jambe et transporté à l'hôpital.

Avenue de la Villette, une rixe amenée par les réjouissances s'est terminée par un

meurtre. Le Gaulois raconte aussi qu'à l'entrée du faubourg Montmartre la foule a résisté à la police, laquelle a dû employer la force.

Place Royale, les fusées et les pétards ont atteint plusieurs femmes qui ont été brûlées au visage.

Boulevard du Temple, les pétards ont effrayé un cheval de fiacre qui a été heurter l'omnibus de la Madeleine; les deux femmes qui se trouvaient dans le fiacre ont été blessées.

Une personne écrit qu'elle a reçu en plein visage des pétards, et qu'elle en restera quelque temps incommodée.

L'administration municipale a fait remettre à la presse la statistique des globes et verres d'illumination.

Le Citoyen, moins enthousiaste, additionne ainsi la carte à payer:

« L'illumination et la décoration des édifices municipaux ont coûté 130,000 fr., dont 30,000 fr. pour le gaz seulement; celle des bâtiments de la préfecture de police, 45,000 francs; les représentations gratuites dans huit théâtres ouverts, au Cirque d'hiver et au concert Besselièvre, 30,000 fr. dont 15,000 donnés par la ville, et 15,000 donnés par l'Etat; les orphéons et sonneurs de trompe, 30,000 fr.; les cantonniers et les dépenses en régie, 42,000 fr.; l'impression et l'affichage des programmes, 103,000 fr. »

On remarquera dans cette statistique la solde des sonneurs de trompe. Ces spécialistes ne sont ordinairement utilisés qu'en temps de carnaval; nous ne nous plaignons pas de l'assimilation.

Les boutiquiers, et surtout les hôtels garnis, dit le Figaro, se sont fait remarquer le 14 juillet, mais l'initiative individuelle était de beaucoup au-dessous des manifestations de l'année dernière.

Ce qui a permis de dire à un diplomate qui apprécie assez justement le degré précis où en est la popularité du gouvernement actuel:

— Malgré la chaleur, ça été un mardi gras assez froid.

M. Camescasse, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur, conseiller d'Etat en service extraordinaire, est nommé préfet de police, en remplacement de M. Andrieux, dont la démission est acceptée.

M. Camescasse est opportuniste.

LA POLITIQUE DE M. DE BISMARCK.

Le chancelier de la Prusse est aussi fort dans la combinaison que dans l'exécution de ses plans.

Après les résultats inespérés obtenus en 1870-71, il a compris que l'heure du repos avait sonné pour l'Allemagne, qu'il fallait laisser reposer l'armée et refaire les finances; c'est pourquoi il n'a mis en jeu depuis que la force puissante de sa politique, qui consiste à diviser ses ennemis pour pouvoir mieux les combattre.

Qui veut la fin veut les moyens! pour lui tous les moyens sont bons et la fin justifie les moyens. Les résultats obtenus sont grands: poussée par lui, la Russie a lutté contre la Turquie; il a attaché aux flancs de l'Autriche la question orientale, il a suscité la haine de la Grèce contre la France, il a mis la France sur le chemin de Tunis où elle n'a recueilli que la haine de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne.

Quelle est la main qui vient d'allumer l'incendie de l'Algérie et qui a conduit sur les frontières de la Tripolitaine les troupes françaises et les troupes turques? On le devine.

Seuls, peut-être, nos gouvernants sont sourds et aveugles.

Nous avons cependant payé assez chèrement notre crédulité; mais, comme on l'a dit, l'expérience est un flambeau qui n'éclaircit que ceux qu'il consume.

Hélas! si nos gouvernants étaient seuls à être consumés!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

CHAPITRE XXVII

LE SECOND CHAPITRE D'UNE BONNE ACTION

En causant avec eux, j'avais appris qu'ils avaient rencontré notre ancien surveillant Donadieu, devenu gardien d'un des squares de Paris.

J'éprouvai le désir de le revoir; on porte intérêt à ceux qui nous rappellent une bonne action et j'étais bien aise de savoir si elle avait été efficace, si sa fille s'était rétablie.

J'allai donc à l'endroit où j'étais sûr de le trouver.

Dès que j'eus fait quelques pas dans le jardin public, il me vit avant que je l'eusse aperçu et vint à moi.

Nous nous serrâmes cordialement la main; après les formules d'usage, je me disposais à lui demander des nouvelles de sa chère malade; mais en remarquant ses regards tristes et sombres, l'expression de souffrance répandue sur ses traits, je m'ar-

rêtai, je craignais de réveiller un souvenir funèbre, je l'interrogeai sur son changement de position.

— Oui, me dit-il, j'ai quitté le service de la prison et obtenu en échange la place que j'occupe. Oh! monsieur Renaud, je suis resté trop longtemps là-bas. Les prisonniers qui nous haïssent souvent devraient bien plutôt nous plaindre. Notre captivité est dure aussi, je vous jure; être toujours obligé de faire observer une règle sévère, de faire infliger des punitions, de vivre en rapports constants avec des criminels, je ne connais guère d'existence plus pénible; le caractère s'y aigrit, on devient morose, misanthrope; ici du moins on respire l'air de tout le monde, on n'a pas à chaque instant sous les yeux un souvenir attristant; puis c'était le vœu de ma fille.

— Votre fille, parlez-moi d'elle.

— Elle est guérie, monsieur, le voyage que vous lui avez donné le moyen de faire l'a sauvée. Elle est guérie, c'est moi qui m'en vais.

Il avait en effet le teint plombé, le visage couvert de plaques rougeâtres, les yeux caves, les lèvres décolorées, tous les symptômes d'une maladie qui ne pardonne pas.

J'essayai de le rassurer, mais je n'y parvins pas; je sentais d'ailleurs que, n'étant pas convaincu, je ne pouvais avoir un langage bien persuasif.

Je détournai la conversation sur sa fille, il en parla avec un enthousiasme attendri; ses yeux s'an-

maient quand il prononçait son nom, et cependant son entretien conservait une nuance de tristesse.

— Oserais-je vous prier de venir nous voir? me dit-il. Ma fille serait si heureuse de remercier son sauveur! Ah! c'est une brave et belle enfant; nous avons bien souvent causé de vous ensemble, et elle ne vous oublie pas dans ses prières. Venez me trouver à l'heure où l'on ferme les grilles du square, nous monterons ensemble.

La reconnaissance de cet excellent homme me toucha et je lui promis ce qu'il me demandait.

Le lendemain soir, au moment où les derniers promeneurs désertaient les allées du square, j'en sortis avec lui et le suivis dans une de ces rues étroites où les maisons sont si hautes qu'elles semblent monter à l'assaut du ciel.

Nous nous engageâmes dans un escalier qui me parut interminable.

A chaque étage, Donadieu s'arrêtait pour reprendre haleine; lorsque nous fûmes arrivés presque au faite, il fit une pause plus longue, il était exténué.

— Excusez-moi de vous retarder, me dit-il, mais je ne veux pas en entrant paraître trop fatigué, cela effraierait Constance.

Nous entrâmes dans le logement composé de deux petites pièces. Constance m'apparut de profil, éclairée par la lueur d'une lampe; sans être d'une beauté accomplie, elle était gracieuse; sa physio-

nomie était sympathique; je fus agréablement étonné de trouver sur ses joues fraîches l'apparence d'une santé parfaite; elle était devant une table occupée à peindre de la porcelaine, son travail me parut être d'un goût exquis et révéler une main exercée; je sus depuis que le produit en était consacré à soigner son père dont la santé réclamait un traitement coûteux.

Elle vint à ma rencontre et me présenta la main avec un sourire charmant.

Donadieu l'avait préparée à ma visite.

— Monsieur, me dit-elle, c'est à vous que je dois la vie; le voyage que j'ai fait grâce à vous a eu des effets miraculeux; je suis heureuse, bien heureuse de vous dire que je n'ai pas cessé de vous bénir.

J'étais confus de tant de gratitude pour un acte qui me paraissait si simple, et cependant je ne doutais pas de sa sincérité; le timbre de sa voix, l'expression de son visage n'étaient pas d'une personne familiarisée avec le mensonge.

Ce qui me touchait surtout en elle, c'était sa sollicitude pour son père, mais une sollicitude délicate, ingénieuse, qui évitait toute apparence d'inquiétude.

Lui, simulait la santé; elle faisait semblant d'y croire; tous les deux cherchaient à se tromper pour ne pas s'affliger mutuellement.

Elle affectait la gaieté, faisait pour son père des

On nous adresse, lisons-nous dans le *Figaro*, un grand nombre d'explications relatives aux deux lettres R F qui sont gravées sur les piques des drapeaux.

A l'Elysée, elles signifient : — « Rappelez Frère. »

Au ministère de la guerre : — « Retraite Forcée. »

Au ministère des affaires étrangères : — « Reprendre Freycinet. »

Au-dessus des Invalides : — « Renvoyez Farre. »

A la porte de l'Elysée : — « Repos Facile. »

Sur le drapeau de M. Gambetta : — « Redoubler Fortune. »

A la porte des Folies-Dramatiques : — « Recettes Folles. »

A la porte des imprimeries : — « Roulez Formes. »

Sur le drapeau des pensionnats : — « Ration Faible. »

Sur celui de M. Madier de Montjau : — « Rage Faribonde. »

Sur celui de M. Constans : — « Replâtre Fortuit. »

A la porte du Gymnase : — « Reprendre Froufrou. »

Rue Laffite : — « Rothschild Frères. »

Place du Château-d'Eau : — « Remplace Fontaine. »

Et enfin, à propos de la façon dont est comprise la fête du 14 juillet : — « Ridicule Foire. »

Etc., etc.

On écrit d'Algérie :

« La mise en disponibilité du général Cérès soulève l'indignation dans tous les rangs de l'armée; c'est une véritable infamie que le sacrifice de cet Africain pour conserver Albert Grévy. Cérès est, peut-être, l'homme le plus capable et le plus intelligent pour l'Algérie, qui se puisse trouver aujourd'hui. »

« Il ne lui a manqué que la liberté de ses manœuvres. Le général Cérès sait l'arabe comme le français. Il connaît, par leurs noms, tous les chefs indigènes, mais il a été paralysé par des ordres au bas desquels il y avait : pas de changements. »

« L'outrage au ministère et du gouverneur sérieusement civil a été telle qu'un jour, sur l'ordre de départ d'une colonne de 3,000 hommes et de 8 ou 900 chevaux, il était dit qu'on s'arrêterait à 25 kilomètres à une localité appelée Ain, où on trouverait de l'eau. Or, ce n'était qu'à dix kilomètres heureusement, car, arrivé là, il n'y avait qu'une petite source pour donner à boire à 20 hommes et 6 chevaux. »

« On a dû, sur l'avis d'un Arabe, faire vingt kilomètres de plus, sans cela on revenait au point de départ. »

« Ain, voulant dire eau en Arabe, les donneurs d'ordres en avaient conclu qu'elle devait se trouver en abondance au lieu désigné pour la halte. »

« D'un autre côté, le corps du général Morand est resté huit jours sans pain : dans les montagnes il ne rencontrait pour boire que des sources purgatives, dont les chirurgiens

étaient obligés de combattre les effets par le laudanum. Il y avait, de ce seul chef, trois ou quatre décès par jour; tous les hommes avaient la dysenterie. »

LES OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER-MARITIME DE FRANCE.

Le Crédit foncier-maritime de France offre en ce moment au public des obligations foncières-maritimes, destinées à couvrir ces prêts hypothécaires sur navires, consentis en vertu de la loi du 10 décembre 1874, de même que les obligations foncières du Crédit foncier sont destinées à couvrir ses prêts hypothécaires sur immeubles.

Ces obligations sont émises par coupures de 100 francs, remboursables en 60 ans, à 120 fr. par tirages annuels. La souscription est donc accessible à tout le monde, aux petites bourses comme aux grandes. Les gros souscripteurs, qui redouteront l'encombrement de titres trop nombreux, auront la faculté de se faire délivrer des titres de 500 fr., remboursables à 600, ou de 1,000 fr., remboursables à 1,200.

Les nouvelles obligations rapportent 5 fr. d'intérêt annuel, c'est-à-dire 5 0/0 du prix d'émission, sans compter la prime de remboursement. C'est là un intérêt exceptionnellement rémunérateur que ne sauraient donner les établissements de crédit foncier terrestre, par la raison bien simple que leurs prêts se font à un taux plus bas que celui des prêts maritimes.

La sécurité du placement, offert par les obligations du Crédit foncier-maritime est de nature à satisfaire les plus timorés.

Il suffit d'indiquer la garantie qui résulte du capital social, lequel s'élève actuellement à 25 millions de francs et ne doit jamais, aux termes de l'article 7 des statuts, être inférieur au vingtième des obligations en circulation.

Nous arrivons tout de suite à l'inscription hypothécaire, prise comme pour la propriété foncière. C'est la meilleure des sûretés. Grâce à elle, le navire même forme le gage de la dette contractée par son propriétaire, dette qui ne peut excéder 60 0/0 de la valeur de ce gage.

Il ne faut pas oublier, non plus, le rôle des Compagnies d'assurances. Ce rôle tient une grande place dans le fonctionnement du Crédit foncier-maritime, comme dans celui du Crédit foncier de France, et, en général, de toutes les Sociétés de prêts hypothécaires. La matière hypothécaire n'est pas à l'abri de tous risques; les maisons peuvent être incendiées; les navires peuvent être engloutis. Dans l'un comme dans l'autre cas, la police d'assurance garantit le prêteur contre tout dommage.

Mais il est une autre sorte de garantie, que l'on pourrait appeler indirecte, qu'on ne doit pas perdre de vue lorsqu'il s'agit d'hypothèque maritime. Nous voulons parler des sûretés que l'emprunteur trouve lui-même dans la prime que lui accorde l'Etat, en exécution de la loi du 30 janvier 1881.

On le voit, les obligations foncières-maritimes offrent des garanties aussi sérieuses que les obligations du Crédit foncier ou les obligations de chemins de fer. On peut dire qu'elles constituent un véritable placement de père de famille, et nous ne doutons pas que le public ne leur fasse un bon accueil.

Le Crédit foncier-maritime de France n'a rien à craindre de l'émission qu'essaie de lancer, concurrentement avec la sienne, un autre établissement, le *Crédit maritime de France*. Il n'y a pas de confusion à établir entre les titres de l'un et de l'autre établissement; les obligations du Crédit foncier-maritime sont de 100 fr.; celles du *Crédit maritime* de 500 fr. C'est déjà une différence; mais ce n'est pas la seule que nous ayons à signaler.

Les obligations foncières-maritimes du Crédit foncier-maritime sont admirablement gagées et sont émises en représentation des prêts hypothécaires consentis par cette institution.

Les capitaux provenant de l'emprunt du *Crédit maritime* pourront, aux termes de l'article 17 des statuts, être affectés au développement des affaires

sociales et à l'augmentation du fonds de roulement, ce qui constitue un emploi singulièrement vague et terriblement incertain.

Parlons-nous de la garantie offerte par le capital social? Ce capital du *Crédit maritime*, qui n'était d'abord que de 1 million, dont neuf cent mille francs d'apports d'une valeur contestable et cent mille francs d'espèces, est aujourd'hui de 16 millions. Le capital du Crédit foncier-maritime de France est de 25 millions, dont le quart, soit 6,250,000 francs, entièrement en espèces, a été intégralement versé dès l'origine. Au point de vue de cette garantie particulière encore, la supériorité du Crédit foncier-maritime de France est donc indéniable, et le public ne s'y trompera pas.

EN AFRIQUE.

Le ministre de la guerre a reçu les trois dépêches suivantes du colonel Brunetière :

Médriça, 13 juillet, 5 h. 30 soir.
Vers midi, un gomm, fort de 700 cavaliers, 400 fantassins et 1,600 chameaux, a été signalé marchant vers le Sud.

J'ai immédiatement envoyé le commandant d'Héricourt avec les deux escadrons, trois compagnies d'infanterie et la section d'artillerie.

Le contact a été pris à une heure. Le combat s'est engagé immédiatement et dure encore. L'ennemi, marchant toujours et se tenant hors de portée efficace, semble se diriger vers les siles des Harrar.

Après la rentrée des troupes au camp, je me dirigerai sur lui par une marche de nuit.

Médriça, 13 juillet, 7 h. 30 soir.
Le combat est terminé. L'ennemi se retire, laissant quelques morts sur le terrain.

Le marabout était présent avec son drapeau. Sitôt que les troupes auront mangé et se seront reposées un peu, je me remettrai à la poursuite de l'ennemi. L'aga Saharoui est prévenu.

D'après le déploiement des forces fait par le marabout, on peut estimer ces dernières à 1,500 cavaliers et 1,200 fantassins.

Aïn-Beïda, 14 juillet, 11 h. soir.
J'arrive à l'instant à Aïn-Beïda, après avoir poursuivi Bou-Aména et son gomm depuis hier minuit.

Il se dirigeait sur le Seriou et Souagheur, mais notre poursuite l'a obligé de rétrograder vers le Sud, sans avoir rien pu razzier.

Il y a eu plusieurs combats engagés sans pertes pour nous. L'aga a eu quatre de ses hommes tués dont un caïd et huit blessés.

La fatigue de mes hommes est très-grande. Il y a eu plusieurs cas d'insolation.

Nous avons toujours vu Bou-Aména et son convoi à trois kilomètres devant nous, sans pouvoir le gagner de vitesse.

L'infanterie a exécuté un grand nombre de feux à commandement à grande distance, qui ont eu de très-bons résultats. L'artillerie a aussi tiré sur l'ennemi.

D'après les morts que nous avons rencontrés sur le terrain, et le dire de Saharaoui, l'ennemi aurait eu 70 hommes tués dans l'engagement d'hier. Nous n'avons eu qu'un spahis blessé assez grièvement.

Le marabout fuit à toute vitesse vers Askoura. Les Harrar Cheraga ont porté leurs campements vers Sebain Aïoun.

On s'occupe activement de placer les Harrar Garaba dans le Tell, car le bachagha craint un retour offensif des insurgés.

Je vais prescrire au commandant Mallifau, qui s'était porté à Médriça, de ne pas découvrir Fren-dah en se laissant entraîner trop loin à une poursuite qui ne peut donner de grands résultats, vu la composition de sa colonne.

Le gouvernement a cru devoir prescrire de célébrer le 14 juillet à Tunis!
Mieux eût valu prendre Stax; mais à dé-

faut de victoire on allume des lampions pendant ce temps-là l'Afrique est ravagée par l'insurrection.

LE PORT ET LA VILLE DE SFAX.

Sfax, ou Sfakès, d'après plusieurs cartes, forme, avec sa zone de banlieue, une sorte d'oasis dans le vaste désert qui borde la mer le long du golfe de Gabès. La ville est un amas de maisons arabes en maçonnerie grossière. Elle est enveloppée par une très-curieuse enceinte fortifiée qui est formée d'une innombrable quantité de tours brisées courtes, ce qui constitue des centaines de petits bastions. Au-delà de la muraille d'enceinte, plus de maisons de la région des jardins, et, sur un côté, c'est le port.

Ce port ou plutôt ce rivage du golfe de Gabès offre une singularité. Contrairement aux autres côtes de la Méditerranée, la mer s'y fait sentir. Elle y est même assez considérable, puisqu'elle s'élève à plus de 2 mètres 50. Aussi, à certaines heures, voit-on le long des quais ou sur les plages des barques et des navires couchés sur le côté comme sur les grèves bretonnes ou normandes. C'est un spectacle bien surprenant pour les marins de la Méditerranée occidentale, où le flot baigne toujours les mêmes roches et les mêmes sables.

La ville, close dans son enceinte, est divisée en deux par une autre espèce de rempart séparant la cité mahométane du quartier franc. Une seule porte met ces deux quartiers en communication, et tous les soirs, au coucher du soleil, la porte est soigneusement fermée. Chaque vendredi, jour consacré à Allah, la porte est close durant le temps des prières. On s'imagine à quelles violences peuvent se porter contre les chrétiens les habitants d'une ville où le fanatisme religieux établi de nos jours encore des séparations semblables entre gens d'une même cité.

A l'angle méridional, du côté de la mer, est la casbah (la citadelle). A l'intérieur de la ville, l'agglomération des maisons forme un labyrinthe de ruelles sur le bord desquelles les constructions sont placées sans le moindre souci de l'alignement; ici, en avant; là, en arrière; plus loin, on oblique, et partout se trouvent des angles rentrants où s'entassaient des immondices que des chiens fouillent perpétuellement. Cependant, fait extraordinaire pour une ville arabe, une ou deux rues sont à peu près droites; sur l'une d'elles, les maisons paraissent avoir été alignées au cordeau. Mais l'aspect de cette rangée de façades n'a aucun rapport avec la perspective de nos rues en ligne droite. Aucune devanture de boutique n'en égale le rez-de-chaussée; une porte grossière est percée au-dessus d'une grosse pierre servant de seuil; à côté s'ouvre ordinairement, non pas une fenêtre, mais un trou bouché au moyen d'un paquet de chiffons sales.

A l'étage, unique généralement, les fenêtres ont été pratiquées sans la moindre symétrie à des hauteurs différentes, et elles ont les dimensions les plus variées pour la même raison; cependant, en un point, elles se ressemblent toutes: toutes sont marquées par une cage d'énormes barreaux en fer, saillant d'un pied à l'extérieur et enveloppant la baie de la fenêtre. Les rares balcons qui apparaissent sur la voie publique sont également enfermés dans un mouchrahhy! Par ces fenêtres et ces balcons, c'est un peu la physiognomie d'une ville espagnole; mais l'impression de la cité arabe est donnée à l'œil et surtout à l'oreille par cette absence de tout véhicule roulant, cette absence qui est toujours une surprise pour l'Européen. On y est aussi frappé par la solitude de ces rues aux heures brûlantes du jour, et par ce silence de sommeil général et d'accablement, au fond duquel on perçoit, comme un accord en sourdine, un bourdonnement continu qui semble produit moins par les myriades de mouches que par le soleil lui-même faisant vibrer ses rayons enflammés sur les façades blanches.

Le mouvement commercial du port, des plus considérables de la Tunisie, est produit par la pêche des éponges, l'exportation des dattes du Djerdj, ces dattes immenses et réputées par les gourmets supérieures à celles de Biskra. Le trafic est alimenté par l'industrie des tapis, qui sont fabriqués dans l'oasis de Gafsa, qui est à 300 kilomètres à l'ouest de Sfax, dans la région des chotts. Ce sont ces chotts que

projets à longue échéance, comme s'il pouvait compter sur de nombreuses années; mais dans un moment où il ne la voyait pas, je surpris dans son regard une expression de navrant tristesse; elle ne se faisait pas illusion et prévoyait le moment où le seul être qui l'aimait la quitterait.

Je compris ce qu'il y avait d'héroïque dans la tâche de cette jeune fille qui, condamnée toute la journée à la solitude de sa chambre, le soir, pour égayer son père, s'imposait une joyeuse humeur quand la désolation était dans son âme.

Je restai longtemps à causer, et je crois que ces instants parurent courts à Donadieu qui, me considérant comme un ami, oubliait avec moi les dispositions hypocondriaques de son caractère.

— Vous reviendrez? me dit-il quand je me levai pour prendre congé.

Constance n'appuya cette prière d'aucune parole, mais son regard semblait me dire : « Revenez, votre présence lui fait du bien. Les instants de contentement sont si rares pour lui et il a si peu de temps à les demander à la vie. »

Je renouvelai en effet plusieurs fois mes visites, et toujours j'emportai une impression de sympathie pitié pour le père, d'admiration pour la fille qui, indifférente à son propre sort, ne songeait qu'à celui qui s'éteignait lentement à côté d'elle.

Je parlai d'eux à Marie qui, toujours en quête d'infortunes à soulager, voulut aller voir mes pro-

jetés.

Elle prit pour prétexte l'achat d'un service à thé. Lorsque le lendemain je me rendis chez Henri, j'aperçus sur un guéridon les pièces de porcelaine délicatement décorées par Constance.

J'avais peur que la femme de mon ami ne portât pas sur elle un jugement aussi favorable que le mien; il m'eût été pénible de l'entendre critiquer.

Mais les éloges de Marie enflammèrent encore sur les miens, la perspicacité et le cœur de la femme avaient fait une foule de remarques qui avaient échappé à mon observation et toutes étaient à l'avantage de Constance.

Marie étudiait mon visage.

— Savez-vous, dit-elle avec un malicieux sourire, à quoi j'ai pensé? Vous ne tenez pas à l'argent; il m'a semblé que cette jeune fille pourrait vous convenir pour femme.

— Vous savez bien, répondis-je, que je me suis interdit jusqu'à l'idée du mariage.

Elle eut un mouvement d'impatience et murmura :

— Toujours le même.

Elle ne me demanda pas mes raisons, elle les savait, je les lui avais dites plusieurs fois quand, dans son affectueuse sollicitude, elle avait voulu me faire rompre avec le célibat pour lequel elle me répétait que je n'étais pas fait.

Il me semblait que la tâche du passé m'y con-

damnait; cacher à celle que j'aurais choisie ma condamnation m'eût paru une lâcheté impardonnable, et je ne pouvais me résigner à faire ce terrible aven à celle que j'aurais assez estimée pour m'unir à elle; puis devais-je m'exposer à mettre au monde des enfants qui un jour me reprocheraient peut-être la souillure de leur nom?

Je n'avais pas persuadé Marie; cette fois elle ne reprit pas la discussion, mais Henri intervint dans l'entretien.

— Jean, dit-il d'un ton sévère, il y a plus d'orgueil que tu ne penses dans ton apparente humilité. Il est bon de se tenir dans la mesure, ni trop haut, ni trop bas; défie-toi des scrupules exagérés, le sage sait en rester exempt.

Henri avait raison; sans m'en rendre compte, je possais un peu vis-à-vis de moi-même, je prenais une attitude, mais en ce moment personne n'aurait pu me convaincre.

Marie le savait bien et ne renouvela pas l'épreuve, mais elle retourna chez Donadieu; quand j'y allais moi-même, je pouvais constater les progrès de l'intimité qui s'était établie entre les deux femmes.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Roudaire propose de rallier à la Méditerranée par un canal pour reformer l'ancienne mer intérieure. Le port est en outre le grand débouché des alfas récoltés dans le désert au milieu duquel est Sfax.

Enfin, c'est cette cité bombardée qui alimente de ses essences de rose et de jasmin les marchés de Tunis, de Constantinople et même les fabriques de parfumerie française. En 1874, une once (30 grammes) d'essence de rose, première qualité, se vendait 120 fr. ; une once de jasmin valait 225 fr. Pour obtenir une once d'essence de rose il faut 200 kilos de ces fleurs et 250 de fleurs de jasmin pour une once d'essence. Ces fleurs sont cultivées dans des jardins qui entourent Sfax à près de 15 kilomètres et c'est presque la seule culture de la contrée. Ainsi un immense désert, une ceinture de roses et de jasmins de deux lieues d'étendue, puis la ville fanatique dont nous venons de donner une idée. Ce pays n'est-il pas une curiosité géographique ? Au point de vue des intérêts commerciaux, on voit que la France doit s'attacher à y rétablir son influence et qu'une occupation militaire, commandée déjà par des raisons de sécurité, serait fructueuse pour notre trafic maritime de la Méditerranée.

LES GOUMS ARABES.

Sait-on bien ce que c'est que les goums ? L'avenir militaire nous fait faire ample connaissance avec eux.

« On a beaucoup parlé des goums pendant la période aiguë de l'insurrection oranais. Blâmes ou louanges leur ont été distribués avec une égale prodigalité, mais il est certain que ceux qui leur décernaient les marques d'approbation ou de désapprobation les connaissaient peu.

Les goums se composent des indigènes qui possèdent un cheval et un fusil. Requis au moment du danger, ils marchent sous la conduite de leurs caïds, et parfois sont dirigés et conduits par un officier des affaires indigènes.

Ils ne perçoivent aucune solde et reçoivent tout au plus la ration d'orge et de biscuit lorsqu'ils ont épuisé les vivres emportés de la tribu. Accompagnant les colonnes, ils sont chargés du service de la correspondance et éclairent les troupes qu'ils précèdent parfois de plusieurs journées.

Pendant cette insurrection, plusieurs goums ont eu des engagements, et, à part le goum des Harars-Gueral, qui, mal commandé, a été ramené à Chellala, et le goum des Hachem, qui, étant à Daya-el-Kherch le 15 juin, a marché mollement, espérant arriver seulement pour la razzia, et a mis six heures au moins pour faire 15 ou 20 kilomètres, tous les engagements, entre les goums de nos tribus et les dissidents ont été sanglants. Comme preuve, nous citerons les principaux de ces engagements.

Le goum de Saïda a eu la première affaire avec les trafis et a perdu une trentaine de cavaliers. Il vient de prendre sa revanche dernièrement en battant les Lagouat-el-Ksel et en razziant leur convoi alors qu'ils éclairaient la colonne Brunetière. Le goum de Géryville avec le commandant Fossoyeux a battu les gens de Stitten qui essayaient de rejoindre Bou-Ameua.

Le goum de Beni-Matar, éclairant la colonne Mallaret à deux jours en avant, n'a pas craint d'attaquer l'ennemi à Sfid, et les blessés et les morts ont été plus nombreux chez les Trafis, malgré leur supériorité et leur nombre.

Enfin, le goum de Larba, avec le commandant Belin, a razzia, au sud de Géryville, un fort parti dissident auquel il a tué une centaine de cavaliers et enlevé un nombreux convoi. Les goums sont une force dont il serait absurde de se priver, mais qu'il ne faut point confier à des mains inexpérimentées.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 juillet.

Le marché est très-hésitant. Il est ébranlé par la baisse des fonds que subit l'Italien. Ce fond reste en clôture à 89, cours rond. On est à 16 sur le Turc. On a fait aujourd'hui 16.10 ; notre 3 0/0 varie de 119.87 1/2 à 119.30. L'amortissable ancien se traite à 86.70.

La Banque de Paris a 10 fr. d'oscillation de 1.255 à 1.265. Le Crédit lyonnais rétrograde presque violemment de 947.50 à 932.50. Les reports sont fort chers sur ce titre. La Banque hypothécaire est lourde à 665. Il y a des demandes importantes sur le Crédit de France à 705. Les actions nouvelles se négocient au même prix que les anciennes.

L'épargne achète des obligations du Crédit maritime de France émises par la Société nouvelle. Ce placement ressort à 5.68 0/0.

L'action du Crédit foncier s'élève à 1,717.50. Ce mouvement est produit par les achats du comptant qui se portent aussi sur les diverses obligations de la Société. Le Crédit foncier d'Algérie est en vive demande.

Le Crédit général français se maintient à 795 et 800. On dit que les affaires en préparation garantissent de beaux bénéfices pour le second semestre. La Banque de Prêts à l'industrie est demandée aux environs de 610.

La Banque nationale est très-ferme à 730. La souscription des obligations du Crédit foncier maritime de France s'annonce comme un grand succès. Les demandes sont déjà nombreuses.

Chronique Locale et de l'Ouest.

D'après une lettre du ministre de la guerre, que le Journal officiel a publiée, voici les dates auxquelles auront lieu les convocations des réservistes des classes de 1872 et 1874 à l'automne de 1884 :

1^{re} SÉRIE. — CLASSES DE 1872 ET 1874.

Du jeudi 18 août au 14 septembre inclusivement.

Réservistes de l'infanterie de ligne.
Réservistes des chasseurs à pied.
Réservistes des sapeurs-pompiers.
Réservistes des troupes de génie.
Réservistes de la gendarmerie.

2^e SÉRIE. — CLASSE DE 1874.

Du mardi 4 au samedi 29 octobre inclusivement.

Réservistes de la cavalerie.
Réservistes de l'artillerie.
Réservistes du train d'artillerie.
Réservistes du train des équipages.
Réservistes des pontonniers.
Réservistes des ouvriers d'artillerie.
Réservistes des artificiers.

En terminant sa lettre, M. Farre écrit :

« J'ai dû, pour déterminer les époques de convocation, tenir compte de la date fixée pour les élections législatives et de la durée de la période électorale (du dimanche 18 septembre au dimanche 2 octobre inclusivement) et attendre, par suite, que cette date soit arrêtée. C'est pour ce motif que la présente circulaire vous est envoyée un peu tardivement. »

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Aux termes de l'article 14 du décret du 26 mai 1884 portant réorganisation de l'École de cavalerie, les sous-officiers désignés pour suivre les cours de ladite École en qualité d'élèves-officiers sont remis dans l'emploi de maréchal des logis et remplacés dans les emplois spéciaux (adjudant, maréchal des logis chef, maréchal des logis fourrier) dont ils peuvent être pourvus dans leurs corps. D'autre part, ceux d'entre eux qui seraient libérables pendant leur séjour à l'École doivent souscrire, avant d'y entrer, un nouvel engagement.

Ces nouvelles prescriptions modifiant dans une certaine mesure les dispositions insérées dans l'article 37 de l'instruction du 15 avril 1884 pour l'inspection générale des corps de cavalerie, le Ministre les signale à l'attention toute particulière des chefs de corps et les invite à en assurer, en temps opportun, la stricte exécution.

Le rengagement des sous-officiers libérables en 1882, appelés à suivre les cours de Saumur, ne deviendra d'ailleurs obligatoire qu'à partir du moment où la commission de classement aura accepté leur candidature au grade de sous-lieutenant et lorsque les chefs de corps en auront reçu l'avis officiel.

Par décret du 10 juillet, sur la proposition du ministre de la guerre, sont nommés :

Au grade de colonel :

6^e hussards. M. Danloux, lieutenant-colonel du 4^e chasseurs, en remplacement de M. Treboute, retraité.

Au grade de lieutenant-colonel :

10^e cuirassiers. M. Chauveau de Bourdon, chef d'escadrons instructeur en chef à l'École de cavalerie, en remplacement de M. Danloux, nommé colonel.

Au grade de capitaine :

12^e cuirassiers. Non-activité. M. Frœlinger, capitaine instructeur à l'École de cavalerie, en remplacement de M. Perraud, retraité.

Par décisions prises dans le courant du mois de juin, le ministre a prescrit les mutations suivantes :

M. le lieutenant-colonel Follie, chef du génie au Mans, a été nommé directeur du génie à Toulouse ;

M. le chef de bataillon Grillières, commandant de l'École régimentaire de Montpellier, a été nommé chef du génie à Limoges.

Parmi les regrettables victimes du combat de Chellala figure le sous-lieutenant Jules

Laneyrie, du 4^e chasseurs d'Afrique, frappé mortellement à la poitrine de deux balles et à la cuisse d'une troisième balle qui tuait en même temps son cheval.

Jules Laneyrie s'était engagé à l'âge de quinze ans seulement pour la durée de la guerre et avait eu les pieds gelés dans le cruel hiver de 1870-1871, lors d'une sortie du 50^e de ligne à Langres. Il s'engagea de nouveau, en 1872, au 4^e chasseurs à cheval. Sorti de Saumur, en 1879, comme sous-lieutenant au 4^e chasseurs d'Afrique, il s'était fait remarquer par son intelligence et son dévouement, et sa mort a causé d'unanimes regrets dans son régiment.

Laneyrie appartenait à une famille militaire. Son père, ancien capitaine, avait consacré 35 ans au service du pays ; son frère se présente cette année à Saint-Cyr.

M^{lle} Sarah Bernhardt vient de traiter avec MM. Duquesnel et Simon pour une tournée prochaine en France.

La première ville visitée sera Tours ; on débutera avec la Dame aux Camélias.

Espérons que cette fois nous pourrons applaudir la célèbre actrice à Saumur, malgré le contre-temps regrettable de son dernier passage.

UNE PROCESSION LAÏQUE A PARNAY.

On nous écrit de Parnay, 16 juillet 1884 :

« Monsieur le Rédacteur,

« Parnay vient de fêter le 14 juillet sous une forme toute nouvelle, et qui ne s'était jamais vue. Le buste de la République, placé à la Mairie, a été porté triomphalement sur un brancard par quatre filles en robes blanches, enrubannées aux couleurs nationales.

« Un groupe de jeunes filles, aussi à blanc, suivaient deux par deux devant les garçons du pays qui chantaient la Marseillaise sur plusieurs tons.

« En tête du convoi, se trouvaient deux clairons, derrière lesquels une grande jeune fille vêtue de blanc tenait par la main un garçon coiffé d'une casquette tricolore. Tous les deux portaient chacun un drapeau.

« Le cortège se rendit chez M. le Maire, qui n'a pu mieux faire, après les rafraîchissements, que de présider, muni de ses insignes, le retour à la Mairie. Il s'était fait précéder d'un poinçon de vin rouge et de 50 à 60 douzaines de gâteaux.

« Le buste de la République, à son retour, est resté exposé aux regards du public avec une couronne sur la tête.

« Les contribuables qui ont eu leurs récoltes détruites par la grêle de l'année dernière (16 juillet) auraient autant aimé voir le dégrèvement de leurs impôts faite sur une base plus en rapport avec leurs pertes.

« Avis à M. le Maire,

« Veuillez agréer, etc.

« UN CONTRIBUABLE. »

ANGERS.

Vendredi, un accident déplorable s'est produit en Maine, à 25 mètres environ au-dessous du pont du chemin de fer.

Plusieurs personnes, dont quatre professeurs du Lycée d'Angers, se baignaient après une promenade en canot. Deux autres personnes qui se baignaient au même endroit furent à un moment en danger de se noyer.

Les professeurs se portèrent de suite à leur secours et les ramenèrent au bord.

Dans l'intervalle, M. Joseph Kerbiriou, de Saint-Pol-de-Léon, maître d'études au Lycée, était resté dans l'eau à une petite distance du canot.

Quand ses camarades revinrent, ils s'aperçurent de sa disparition sans pouvoir s'en rendre compte, n'ayant entendu aucun cri. Au bout de deux heures on retrouvait le cadavre du malheureux jeune homme. Il était six heures.

M. Valentin, proviseur du Lycée, s'était rendu sur le lieu du sinistre et a fait transporter le corps à l'hôpital. (Étoile.)

CHOLET.

Le 12 juillet, M. Rousselot, employé à la gare de Cholet, était venu se reposer chez lui vers trois heures du soir. Il venait de s'endormir, quand il fut réveillé subitement par des coups qu'on lui portait à la tête. C'était sa femme qui, à l'aide d'un couteau, le frappait au visage. Le malheureux déjà couvert de sang voulut se relever pour se

défendre ; mais il n'en eut pas la force et retomba sur son lit.

Alors sa femme se précipita de nouveau sur lui et se mit à déchirer sa chemise comme une torcenée.

La frayeur rendit alors un peu de courage au mari. Il se mit à crier. Aussitôt deux femmes s'enfuirent, la mère et la fille qui frappait si bien.

M. Rousselot put alors se lever et vint, avec ses habits teints de sang, prévenir la gendarmerie. Les coupables ont été arrêtées. (Courrier d'Angers.)

Le Journal de Maine-et-Loire dit que les époux Rousselot vivent depuis longtemps en mauvaise intelligence ; mais Rousselot a une excellente réputation, tandis que sa femme passe pour avoir tous les défauts possible ; elle aurait, paraît-il, menacé plusieurs fois son mari de lui faire un mauvais parti.

TOURS.

Pendant que nos administrateurs dansaient et faisaient danser la caisse, dit l'Indépendant, les mères de famille pleuraient, les malheureux pères pensaient à leurs enfants combattant pour la patrie sous la chaleur torride de l'Afrique.

Un premier envoi de 150 hommes du 32^e de ligne eut lieu vers le mois d'avril ; dernièrement, 190 allaient rejoindre leurs camarades, et aujourd'hui nous apprenons que le 4^e bataillon du 66^e a reçu l'ordre de partir.

POITIERS.

Un détachement de 250 hommes du 125^e de ligne est parti samedi soir de Poitiers pour l'Afrique à 5 heures par un train spécial. Il a dû rejoindre le 4^e bataillon parti de Paris vendredi, et le bataillon complet s'embarquera à Toulon le 20.

Pendant les fortes chaleurs, les chevaux et les animaux de la race bovine sont tourmentés nuit et jour par les mouches. On recommande, pour empêcher que cet insecte ne désolent ces animaux, de faire bouillir des feuilles de noyer en assez grande quantité, et quand l'eau est froide d'en éponger tout leur corps.

Ce moyen a parfaitement réussi aux cultivateurs du Nord pour débarrasser leurs bestiaux de ces mouches si incommodes.

Publications de mariage.

Théodore-Victor Valotaire, instituteur, de Marcillé-Robert (Ille-et-Vilaine), et Valentine-Marie-Jenny Valotaire, institutrice, de Saumur.

Laurent-Stanislas-Marie-Raoul comte de Villette, propriétaire, de Giez (Haute-Savoie), et Marie-Marguerite du Bouëxic de Pinieux, sans profession, demeurant à Saumur.

Pierre Blain, couvreur (veuf), de Saint-Lambert-des-levées, et Louise Chenuau, journalière (veuve), de Saumur.

Pierre Pelletier, cultivateur, et Henriette Joly, lingère, tous deux de Saumur.

Paul Cassegrain, couvreur, de Saumur, et Estelle-Léonie Armenou, lingère, de Saint-Clément-des-Levées.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 17 juillet 1884.

Versements de 123 déposants (31 nouveaux), 20,262 fr. 15 c.
Remboursements, 5,438 fr. » c.

PARTS DE FONDATEURS

DE LA

BANQUE NATIONALE

Société anonyme

Capital : Trente millions de francs

11, RUE LE PELETIER, 11

PARIS

DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Exercice 1879..... 20 francs.
(Exercice de cinq mois seulement)

Exercice 1880..... 20 francs.

Sommes portées aux RÉSERVES et AMORTISSEMENTS pour l'exercice 1880 :

5,562,887 francs, représentant 46 fr. 50 par Part.

Cours actuels : 300 fr. environ.

MM. A. LAN et C^{ie}, banquiers à Saumur, 18, rue Beaurepaire,

Envoient gratuitement tous documents.

Voulez-vous rester jeune ?



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le **ROB LECHAUX**, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du **Quina** et de l'éc. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang; tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. **LECHAUX, Ph^{icn}**, rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. inter^o fr. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatu, pigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mésentère, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais

de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLERT, instituteur à Eynacqas (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORNEL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes

de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONZALEZ-BESSON, successeur de TEXIER; J. ROUSSEAU, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les bonnes pharmacies et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (Limited), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angoulême.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.		10 h. 30 matin.			
8 15 —					
11 25 —		7 40 soir.		11 h. 55 matin.	
1 17 soir.		4 51 —			
4 55 —					
7 50 —		11 48 —		9 16 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.		9 h. 13 matin.		9 h. 55 matin.	
8 35 —		5 17 soir.		6 30 soir.	
12 13 soir.		3 50 —		4 28 —	
		6 45 —		11 30 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

A VENDRE LA CRÉCILLONNIÈRE

Propriété de produit et d'agrément, sise à Brain-sur-Allonnes, près Saumur. Belle habitation, 9 hectares 1/2 de dépendances.

S'adresser audit M^e GIRAULT, notaire. (469)

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Genues, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A CÉDER, pour cause de santé, un magasin, atelier de corsetiers et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir.

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, gardé à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION.

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE de détail demande une caissière. — Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE GRAINS demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

Grande Liquidation !!!

Avec remboursement intégral de tous achats de mes excellents vins, après paiement de traite à 60 jours d'envoi, à tous mes clients, des Bons de l'Assurance financière de Paris, équivalent à la somme payée, garantis par des rentes sur l'Etat qui leur sont remboursées d'une manière irréfutable par voie de tirage.

Franco en gare à Elaye.

228 litres, excellent vin rouge vieux Bordeaux, 1^{er} cotes, à 110 francs.

228 litres, excellent vin rouge vieux St-Emilion, à 137 fr. 50.

Vins fins étrangers, tels que : Madère, Malaga, Xérès, Porto, Alicante, Grenache, Marsala, Muscat, logés en barils de 40 à 42 litres, à 1 fr. 60 le litre; les mêmes vins logés en caisses de 25 à 50 bouteilles assorties, au choix, à 2 fr. 10 la bouteille; les mêmes vins se vendent partout 3 fr. 25 à 3 fr. 50.

Ecrire à J. LANNA, 24, rue Servandoni, à Bordeaux. (424)

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, n° 9 et 11,

et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1.

En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

Une Ouvrière en Robes très-capable. Et une Ouvrière pour la confection ordinaire. (460)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

Extrait de Viande Bouillon instantané **LIBBIG** 5 Médailles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN **ENCRE NOUVELLE** MATHIEU-LESSY * Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867. **ENCRE NOUVELLE Double Violet** A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, LA LARYNGITE et LA BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les RHUMES, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

AUX AMATEURS DE CHAMPIGNONS

Pour 1 fr. 20 en timbres ou en mandat-poste, adressés à M. Paul Plédran, imprimeur à Nantes, on reçoit franco, par le retour du courrier, le livre ayant pour titre : *Moyen de faire pousser les Champignons en abondance, dans sa cave ou son grenier, sans le secours de personne.*

L'époque où nous sommes, étant la plus propice à cette délicate et intéressante culture, nous engageons les amateurs, s'ils ne veulent pas être privés de leur mets favori, à ne mettre aucun retard à la demande de ce traité, œuvre de M. Boutard, champignoniste pratique très-expérimenté.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie



Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLÈRE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillères à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillère à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

PASTILLES GÉRAUDEL AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION **LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON** RÉCOMPENSÉES par le Jury international PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS

Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé. Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes. L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'Étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ÉTU : 1^o 50

VENTE EN GROS : A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINT-MÉNÉHOULD (Mayenne)

DÉTAIL : Dans toutes les Pharmacies — Env. fr^o contre mandat-poste à la maison de Commerce.

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S.G.D.G. DE MAGNES-LAHENS pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Soul mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Cigarette.

PRIX DE L'ÉTU RENEZMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS POUDDRE brevetée s. g. d. g. Est un Goudron ordinaire ce que le papier Rigolot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacien de 1^{re} classe TOULOUSE envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit le Goudron.

Saumur, imprimerie de P. GODET.